



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Office de l'intégration et de l'action sociale

Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Office de l'assurance-chômage

Projet *Optimisation de l'insertion professionnelle dans le canton de Berne (IP-BE)* : programme de mise en œuvre

Mesdames, Messieurs,

Tant votre action que la nôtre sont au service des bénéficiaires. Dès lors, nous sommes très heureux de vous présenter le projet d'optimisation de l'insertion professionnelle dans le canton de Berne (projet IP-BE) et son programme de mise en œuvre.

Nous sommes en effet persuadés qu'il est primordial de développer l'insertion professionnelle dans le canton de Berne. IP-BE est un projet qui vise pour l'essentiel à augmenter les chances de celles et ceux qui s'adressent à nos services de trouver ou retrouver rapidement une place sur le marché primaire du travail ou de se former, et cela en individualisant les démarches d'insertion professionnelle. La participation de toutes les parties, notamment des milieux économiques, joue un rôle majeur à nos yeux.

Nous vous proposons ici un premier aperçu des lignes de force du projet et un état de l'avancement des travaux. Comme nous ne sommes pas en mesure de faire d'emblée le tour du sujet, nous vous invitons cordialement à utiliser les canaux de contact mentionnés à la fin de la présente infolettre pour dialoguer et nous envoyer vos questions ou vos idées.

Bien entendu, nous vous tiendrons régulièrement au courant des activités liées aux divers jalons du projet IP-BE.



« **Un pour tous, tous pour un** » : cette devise chère à la Suisse s'applique particulièrement bien à ce projet, auquel nous vous invitons cordialement à vous joindre.

En vous souhaitant bonne lecture et en nous réjouissant d'échanger avec vous, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Inge Hubacher
Cheffe de l'Office de l'intégration et de l'action sociale / Responsable du projet IP-BE

Objectifs du projet IP-BE

Par ce projet d'importance stratégique, la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) et la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement (DEEE) du canton de Berne entendent soutenir tant les bénéficiaires de l'aide sociale aptes au travail que les personnes suivies par les offices régionaux de placement (ORP) qui sont proches de la fin de droit, en vue de leur **insertion rapide et durable sur le marché primaire du travail**. Pour le groupe-cible des 16 à 25 ans, la formation constitue la priorité.

Les grands axes du projet se résument comme suit :

- **Insertion professionnelle** : intégration plus rapide et plus durable, sur le marché primaire du travail, de bénéficiaires de l'aide sociale qui remplissent le critère de l'employabilité et de personnes qui risquent de devoir recourir à cette aide parce qu'arrivant en fin de droit.
- **Orientation sur les résultats** : passage d'un financement structurel à un financement axé sur les résultats, qui soutiendra l'insertion plutôt que les structures et les prestations.
- **Partenariat** : mobilisation et imbrication des potentiels de l'économie, de la société civile et des autorités chargées de l'insertion professionnelle (cercle pouvant être élargi à d'autres partenaires).
- **Analyse du potentiel et orientation** : amélioration et renforcement de l'évaluation en vue de solutions sur mesure, autant que possible. Pour ce faire, il faut séparer l'activité d'évaluation et d'orientation des prestations d'insertion en tant que telles, développer les actuelles conventions de prestations passées avec les partenaires stratégiques et collaborer plus étroitement avec les ORP et les autorités compétentes de la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC).
- **Processus** : simplification et accélération de processus actuellement complexes, notamment par une définition

plus claire des groupes cibles et une attribution immédiate aux services spécialisés de l'insertion professionnelle.

- **Collaboration** : optimisation de la coordination avec tous les partenaires possibles, en particulier les milieux économiques.
- **Numérisation** : utilisation des technologies de l'information, en premier lieu par la création d'une plateforme réunissant les prestations d'insertion proposées par tous les partenaires potentiels.
- **Transparence et pilotage** : amélioration de ces deux aspects.

Participation

En décembre 2020, Inge Hubacher (cheffe de l'Office de l'intégration et de l'action sociale, OIAS) a été chargée par les conseillers d'Etat Pierre Alain Schnegg (DSSI) et Christoph Ammann (DEEE) de la direction du projet IP-BE.

Le comité de pilotage, le groupe de projet restreint et les sous-projets réunissent des représentations des partenaires suivants :

- Conférence bernoise d'aide sociale et de protection de l'enfant et de l'adulte (BKSE),
- milieux économiques,
- services sociaux,
- partenaires stratégiques des programmes d'occupation et d'insertion proposés par l'aide sociale (POIAS) et
- spécialistes de l'INC, de l'Office de l'assurance-chômage (OAC) et de l'OIAS.

Calendrier

Il est vrai que le calendrier du projet IP-BE est serré. Le programme de mise en œuvre détaillé sera établi jusqu'à l'automne 2021, puis fera l'objet d'une procédure de consultation à large échelle avant d'être soumis au Conseil-exécutif. Il est prévu que la phase de réalisation commence au terme du premier semestre 2022.

Avancement des travaux

Le comité de pilotage IP-BE a adopté le mandat de projet définitif et lancé les travaux en janvier 2021.

Pour sa part, le groupe de projet restreint s'est réuni pour la première fois en décembre 2020 déjà. Il a été continuellement étoffé, accueillant pour la première fois des membres de la BKSE et de l'économie à sa séance mensuelle de février 2021. Il a par ailleurs adopté les mandats afférents aux cinq sous-projets, qu'il a mis à jour au fil de la marche du projet.

Les participantes et participants aux sous-projets ont entamé leurs travaux en février 2021 et travaillent depuis lors sans relâche à l'élaboration du programme, en combinant leurs compétences.

Le projet IP-BE vise à développer l'insertion professionnelle dans le canton de Berne. Il s'agit d'une part de tirer parti des forces du système actuel, d'autre part de remédier à ses faiblesses en mettant en œuvre de nouvelles solutions. A cet égard, nous tenons à accorder une place importante à la pratique : les acteurs concernés non seulement participeront directement au projet, mais seront également conviés durant l'automne 2021 à des entretiens leur permettant de s'exprimer sur le programme de mise en œuvre. Les invitations seront envoyées en temps voulu.

Pour en savoir plus

- Vous trouverez des informations sur le projet IP-BE sur internet :
Projet IP-BE (Social) Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration - Canton de Berne
- Une vidéo explicative y est également disponible.

N'hésitez pas à nous envoyer vos questions sur le projet à info.ai-be@be.ch.

Si vous désirez vous entretenir personnellement avec Inge Hubacher, responsable du projet, veuillez vous adresser à Melanie Schlatter, assistante de projet, pour convenir d'un rendez-vous (+41 (0)31 633 92 46 ou info.ai-be@be.ch).

La prochaine infolettre suivra en automne 2021.